

# COMMUNE DE VINZIER

## PROCES VERBAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

**Conseillers** : En exercice : 15 Présents : 11 Pouvoirs : 3

**Présents** : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Bastien FLACON, Mme Gaëlle BLANC, M. Bruno BORDET (arrivée à 19h12), Mme Monique CHAPPUIS, Mme Fabienne CHANEL, M. André VAGNAIR, Mme Maridhia ADINANI, M. John BECHET, Mme Héléna BRACHET, M. Alain BORDET.

**Absents excusés** : M. Laurent ROHART, M. Jean-Paul ARANDEL, Mme Emilie ROCHETTE, M. Gérard CHANEL.

**Pouvoirs** : M. Laurent ROHART donne pouvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Gérard CHANEL pouvoir à Mme Fabienne CHANEL, Mme Emilie ROCHETTE donne pouvoir à Mme Gaëlle BLANC.

Secrétaire de séance : M. Bastien FLACON

---

Mme le Maire remercie les conseillers pour leur présence.

**Mme le Maire demande aux élus de valider le PV de la séance du 10 juillet dernier.**

**Sans remarque, ni observation, Le Conseil Municipal, par 13 POUR**

**APPROUVE le PV du Conseil Municipal du 10 juillet 2020.**

Mme le Maire propose de débiter la séance par la présentation d'un projet de réaménagement du camping de Vinzier par la société ALPES MOMENTS sur la base du « Glamping », type d'hébergement touristique alternatif proche du camping, mais qui propose des séjours en hébergements insolites (roulotte, yourte, dôme, etc...) en plus des traditionnels emplacements tentes et camping-cars.

L'objectif du projet : dynamiser le tourisme du village qui regroupe plusieurs points forts (calme, entre lac et montagne, proche d'activités de loisirs (pétanque, randonnées...).

Apporter un lieu de vie pour les touristes et les habitants en développant une zone d'activités loisirs et évènements en lien avec les associations locales.

Arrivée de M. Bruno BORDET : 19h12

La présentation donne lieu à des questions par les élus :

- La réalisation d'une étude de marché.
- La répartition des charges financières entre le prestataire et la commune.
- Les modalités de gérance.
- La mise en place d'une buvette.

Les élus remercient les intervenants pour leur intervention et leur projet.

## VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 : PRINCIPAL – EAU ET CIMETIERE

Mme le Maire rappelle que les élus ont été destinataires des documents budgétaires avec la convocation du Conseil.

Elle rappelle également la procédure élaboration des budgets et les décisions d'affectation ou de report des résultats prises lors du conseil municipal du 12 juin 2020.

### 1. Budget primitif principal 2020

#### *Recettes de fonctionnement*

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
013	Atténuation de charges ( <i>remboursements salaires maladies</i> )	23 000.00
70	Produits des services ( <i>coupe de bois, cimetière, redevances domaine public, portage des repas, cantine, loyers poste, baux ruraux, ccas edf...</i> )	55 600.00
73	Impôts et taxes ( <i>TH 28 %, TF 23 %, FNGIR 6 %, CCPEVA 35 %, DMTO 6 %, taxe élec 2 %</i> )	715 427.00
74	Dotations et participations ( <i>DGF 18 %, DSR 10 %, remboursement des communes FOL 60 %, fond genevois 9 %, FPTP 3 %</i> )	178 127.00
75	Locations ( <i>appartements, salle des fêtes, maison de santé...</i> )	101 500.00
77	Produits exceptionnels ( <i>cessions master, terrain...</i> )	1 000.00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 074 654.00</b>
002	Excédent antérieur reporté	318 516.70
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 393 170.70</b>

#### *Dépenses de fonctionnement*

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
011	Charges à caractère général	337 278.00
012	Charges de personnel	382 700.00
014	Atténuation de produits ( <i>FPIC et remb. TH</i> )	60 000.00
65	Autres charges de gestion courante ( <i>indemnités élus, subventions association et FOL...</i> )	232 500.00
66	Charges financières	38 605.95
67	Dépenses annulées sur titres antérieurs	2 000.00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 053 083.95</b>
022	Dépenses imprévues	12 543.02
023	Virement à la section d'investissement	327 543.73
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 393 170.70</b>

### Recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
10	Dotations Fonds divers Réserves (FCTVA, taxe aménagement, affectation du résultat)	160 518.25
13	Subventions d'investissement	23 000.00
16	Emprunts, cautions	4 582.00
	Sous total hors excédents	188 100.25
	Restes à réaliser (subventions)	120 000.00
001	Excédent d'investissement	198 807.25
021	Virement section fonctionnement	327 543.73
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>834 451.23</b>

### Dépenses d'investissement

Mme le Maire remet aux élus le détail des dépenses d'investissements engagés et à prévoir.

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
16	Emprunts et dettes assimilées	114 066.34
20	Immobilisations incorporelles (PLU éval)	30 000.00
21	Immobilisations corporelles	356 500.00
23	Immobilisations en cours	19 582.00
26	Participations et créances (centrale hydro)	30 000.00
27	Autres établissements publics (portage EPF)	23 000.00
	Total des dépenses réelles	573 148.34
020	Dépenses imprévues	41 784.64
	Restes à réaliser	219 518.25
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>834 451.23</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif M14 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : 1 393 170.70 €

Investissement : 834 451.23 €

## 2. Budget primitif eau 2020

### *Recettes de fonctionnement*

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
70	Produits des services	134 200.00
77	Produits exceptionnels	96.35
	Sous total recettes réelles	134 296.35
042	Amortissements	83 286.93
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>217 583.28</b>

### *Dépenses de fonctionnement*

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
011	Charges à caractère général	31 639.89
012	Charges de personnel	5 000.00
66	Charges financières	52 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
014	Ventes de produits remboursements	22 000.00
	Sous total dépenses réelles	112 639.89
042	Dotations aux amortissements	83 000.00
022	Dépenses imprévues	4 000.00
002	Déficit reporté	17 943.39
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>217 583.28</b>

### *Recettes d'investissement*

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
16	Emprunt ( <i>mérou plus dissolution smdea</i> )	311 494.30
13	Subventions d'investissement	218 035.21
	Sous total recettes réelles	529 529.51
040	Amortissements et opération transfert compte emprunts suite dissolution smdea	1 559 172.17
001	Excédent reporté	18 251.72
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 106 953.40</b>

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
16	Emprunts et dettes assimilées	105 000.00
21	Matériel outillage service eau	3 000.00
23	Immobilisations en cours	420 000.00
	Sous total dépenses réelles	528 000.00
040	Amortissements de subventions	1 577 953.40
020	Dépenses imprévues	1 000.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 106 653.40</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif M49 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : 217 583.28 €

Investissement : 2 106 653.40 €

### 3. Budget cimetière 2020

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
70	Ventes	1 060.00
002	Excédent	1 528.22
	<b>Total</b>	<b>2 588.22</b>

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Prévisionnel 2020
011	Charges à caractère général (construction caveaux)	2 588.22
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 588.22</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif cimetière 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : 2 588.22 €

## COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Mme le Maire est chargée des décisions d'inscription et de radiation sur les listes électorales et de créer une commission de contrôle en charge de l'examen des recours administratifs et de la régularité de la liste électorale.

Dans chaque commune, les membres de la commission sont nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal.

Composition :

Dans les communes de moins de 1000 habitants La commission chargée du contrôle des inscriptions et radiations effectuées par le Maire est composée :

- D'un conseiller municipal
- D'un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- D'un délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE**

**DESIGNE** comme

- **Membre élu : M. Bruno BORDET – adjoint au maire**
- **Délégués de l'administration :**
  - **Mme Françoise VALLEJO - titulaire**
  - **M. Alexandre BLANC - suppléant**
- **Délégués du tribunal :**
  - **M. Marcel BECHET - titulaire**
  - **Mme Françoise BERTRAND - suppléante**

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 03 juillet dernier, il avait été présenté au Conseil Municipal le rôle et la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), et la nécessité pour les élus de transmettre une liste de 24 contribuables proposée par délibération du Conseil Municipal, afin de permettre au directeur départemental des finances publiques de désigner les 12 commissaires.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE**

**DRESSE** la liste des 24 contribuables proposés au Directeur département des finances publiques pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

M. CHRISTIN Bertrand  
M. ROHART Laurent  
M. CACHAT Paul  
Mme ROCHETTE Emilie  
Mme VESIN Pascaline  
M. BORDET Bruno  
Mme BLANC Gaëlle  
Mme CHAPPUIS Monique  
M. FLACON Bastien  
Mme VALLEJO Adeline  
M. ARANDEL Jean-Paul  
M. BORDET Alain

M. BECHET John  
Mme MILLET Pierrette  
M. ABGRALL Philippe  
Mme CERIA Virginie  
Mme BIARRAT Florence  
M. FLACON Jean-Luc  
M. GIRARD Yves  
M. BECHET Francis  
M. BARATAY Jean-Louis  
M. BARONE René  
M. BORDET Bertrand  
Mme BLANC Marie-Claude

## **SYANE : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner dans les meilleurs délais les délégués qui siègent dans les syndicats ou autres organismes extérieurs conformément aux articles L. 5212-1, L.5212-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE**

**DESIGNE** pour représenter la Commune du *SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie)* :

**M. Bastien FLACON – Adjoint au Maire**

## **COMITE DE RIVIERES : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLEANT**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'arrêté préfectoral du Comité Rivière du SIAC-EPAGE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais – Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le collège des élus est composé, entre autres, des maires des communes ou leur représentant.

Il convient donc de désigner un suppléant représentant Mme le Maire au Comité de Rivières du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE**

**DESIGNE** pour représenter Mme le Maire auprès du Comité de Rivières du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique :

**Mme Héléna BRACHET – Conseillère Municipale Déléguée : suppléante**

## **DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que par décision ministérielle, un poste de correspondant défense a été créé au sein des conseils municipaux, pour entretenir un lien entre les armées et chaque citoyen de chacune des communes.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE**

**DESIGNE** correspondant défense de la commune auprès des armées :

**M. BECHET John - Conseiller Municipal Délégué**

## AFFAIRES DIVERSES

1. Commission urbanisme : Mme le Maire informe que les membres de la commission ont effectués des visites sur différents hameaux de la commune.
2. PLU révision n° 1 allégée : Mme le Maire propose de prévoir rapidement la validation de l'arrêt projet
3. Commission travaux : conteneurs de Vers les Granges dans l'attente de la mise en service dans de bonnes conditions par la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, il est demandé d'installer de la rubalise et de l'affichage pour éviter les dépôts de déchets.
4. SHCB : Mme le Maire informe de sa rencontre avec le nouveau prestataire de la cantine, compte rendu transmis à la commission scolaire.
5. CAUE : Mme le Maire rend compte de la présentation des enjeux paysagers dans les communes du plateau de Gavot. Il est rappelé qu'en fonction des projets, il est nécessaire d'inciter les habitants à rencontrer l'architecte conseil du CAUE avant le dépôt de demande d'urbanisme afin d'éviter les rejets pour mauvaise insertion dans le site.
6. Transfert de la compétence eau au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Mme le Maire informe qu'elle a rencontré le directeur en charge du service intercommunal d'eau potable.
7. Maison de Santé : Mme le Maire informe de la conférence de presse qui s'est tenue ce jour avec Mme Florence DUVAND Conseillère Régionale, représentante de la région qui a apporté son soutien financier dans la construction de la maison de santé.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020 À 19h00**

Clôture de séance 21h20

A VINZIER, le 22/07/2020

Vu, le Maire

The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'VINZIER' at the top, a central emblem, and '(Haute-Savoie)' at the bottom.